



**Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche**

Paris, le jeudi 26 mars 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les représentants des salariés du groupe Mory Global reçus au Secrétariat d'Etat en charge des Transports

Les représentants des salariés de la société Mory Global, placée en procédure de redressement judiciaire, ont été reçus le 26 mars 2015 au Secrétariat d'Etat en charge des Transports, en présence des ministères du Travail et de l'Economie.

Les salariés et leurs organisations syndicales ont ainsi pu faire connaître leur ressenti face à l'échec de la reprise ; dénoncer la responsabilité de leur actionnaire, le groupe Arcole Industries ; et faire connaître leurs attentes vis-à-vis du Gouvernement.

La faillite de cette entreprise est le résultat malheureux de plusieurs années de difficultés importantes. C'est la responsabilité du groupe Arcole Industries, qui n'aura pas redressé l'entreprise, en dépit du soutien sans précédent apporté par les pouvoirs publics.

La demande des salariés est de bénéficier d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (« PSE ») comparable à celui dont ont bénéficié les salariés de la société Mory Ducros au début de l'année 2014.

Aussi, en soutien de l'administrateur judiciaire en charge de conduire les discussions sur le PSE, les ministères des Transports, du Travail et de l'Economie sont totalement mobilisés, afin que les salariés qui seront licenciés bénéficient de mesures de même niveau que celles dont ont bénéficié les salariés de la société Mory Ducros.

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57
secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie

Un dispositif exceptionnel d'accompagnement individualisé sera proposé et financé par le ministère du Travail, à la demande de François Rebsamen :

- chaque salarié de Mory Global sera accompagné par un conseiller spécialisé jusqu'à ce qu'il retrouve un emploi. C'est donc une obligation de résultat qui sera assignée au cabinet de reclassement ;
- la bourse à l'emploi du secteur, financée par l'Etat et l'OPCA Transports, sera mobilisée ;
- les salariés pourront bénéficier du Contrat de Sécurisation Professionnelle, qui permet de maintenir pendant 12 mois leur rémunération à un niveau proche de leur rémunération nette précédente ;
- l'Etat prendra également en charge, pendant deux ans, les différentiels de salaires jusqu'à 300 euros par mois pour les salariés ayant retrouvé des emplois moins bien rémunérés.

Alain Vidalies, François Rebsamen et Emmanuel Macron demandent expressément au groupe Arcole Industries d'assumer ses responsabilités d'actionnaire et de contribuer au financement du PSE.

La priorité du Gouvernement est de s'assurer de la qualité du PSE, pour permettre d'offrir une solution à chaque salarié licencié.

Dès la semaine prochaine, un rendez-vous est prévu afin d'avancer dans la voie d'un règlement de la situation des salariés de Mory Global.

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57
secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie